



Zapata Bientôt sa voiture volante!

Premier homme à avoir volé au-dessus de la Manche, l'inventeur marseillais développe aujourd'hui un véhicule capable de se déplacer en l'air à plus 300 km/h. "Un engin à la fois F1 et drone", a-t-il expliqué à "La Provence".

PHOTO: PIERRE LAURENCE / L'ESPRESSO / GETTY IMAGES - P.V.

SAUSSET-LES-PINS
Municipales : Élodie Valéro dénonce des "pressions" et jette l'éponge
PHOTO: SERGE GUERIN / P.2



L'ÉDITO
Le fond de l'air effraie
Par Alexandra DUCAMP

La directive européenne sur la qualité de l'air date de 2008. Autant dire qu'on a encore le temps de s'étouffer. Cela fait plus de dix ans que la France est sommée par l'Europe de prendre des mesures pour lutter contre la pollution aux particules fines (PM10) et au dioxyde d'azote, ce gaz brun-rouge toxique émis principalement par le trafic routier, et en particulier par les véhicules diesel.

Concernant les PM10, même s'ils sont en deçà de ceux recommandés par l'OMS pour préserver la santé des populations, les seuls européens sont désormais respectés. Côté dioxyde d'azote, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) vient de condamner la France pour "dépassement de manière systématique et persistante de la valeur limite annuelle depuis 2010".

Une condamnation toute symbolique qui acte que la France n'a pas pris en temps utile "les mesures appropriées" mais qui ne conduit pas à une condamnation financière qui pourrait se monter à 11 millions d'euros et des astreintes journalières de 240 000 euros jusqu'à ce que les normes soient respectées.

La France rejoint donc les cadres de l'Union comme la Pologne et la Bulgarie, condamnées en 2017, qui, pour l'heure, ont elles aussi, échappé à une amende.

Lire la suite page III ➔

PSG - OM FOOTBALL Dimanche 21h

Basile Boli "On allait faire la guerre"



À 40 heures du Clásico, le légende espagnole aujourd'hui ambassadeur du club se voit sur ces marches le barbillardier qui s'agitait sans cesse dans les affrontements. Du feu "ballon" facile, ça laisse encore des traces. Emprentes.

PHOTO: GUY AROCA / P.23 & 24

ÉTANG DE BERRE
Premières mesures antipollution p.3



HÔPITAL DE MARTIGUES
Le député remet les pétitions à la ministre p.3

CULTURE AU LOUVRE
Il faut réserver et vite pour l'expo Vinci! p.14

MÉTÉO
Trois décès liés aux intempéries dans le Sud p.v

BALADES, LOISIRS, GASTRONOMIE...
Doux plaisirs d'automne p.14 & 32-33



PHOTO: MATHIEU

HALLOWEEN



Le billet adulte au prix du billet enfant

FAITES LE PLEIN DE FRISSONS!

NOUVEAUTÉS TERRIFIANTES
À 10 MIN D'ARIGNON - OUVERT JUSQU'AU 3 NOVEMBRE

La Provence



Environnement : les premières mesures du projet "Réponses"

POLLUTION Une consultation médicale a notamment été ouverte par l'hôpital de Martigues

Dire que rien ne se passe dans le territoire, ce serait un mensonge..." Même dans un contexte marqué par une assignation en justice de quatre industriels (lire La Provence du 18 octobre), par la projection d'un nouveau documentaire sur la pollution à Fos-sur-Mer (notre édition du 14), ou encore par la visite du responsable national du PS ce matin à Fos (lire par ailleurs), le projet "Réponses" poursuit sa route. Mené par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, il s'affirme comme un genre nouveau, puisqu'il associe dans la même démarche les entreprises, l'État, les collectivités, des associations et des syndicats (lire par ailleurs), dans une quête "santé-environnement" centrée dans un premier temps sur la qualité de l'air. Et pour

"ZIPCOM", un numéro unique pour tout savoir sur le Port.



En vigueur depuis 2016 mais méconnu, le dispositif "Zipcom" a été réactivé. Il permet d'obtenir des informations sur des dysfonctionnements dans la zone industrielle via le 06 08 96 33 54. / PHOTO E.G.

LE PS EN VISITE

Ce matin, Olivier Faure, Premier secrétaire du Parti socialiste, sera en déplacement à Fos-sur-Mer "afin d'évoquer les enjeux de pollution et leurs conséquences sur la santé des habitants", annonce le PS. Une visite qui s'inscrit dans un contexte particulier, localement avec les plaintes contre X, ou nationalement après l'incendie de Lubrizol. Ce matin, Olivier Faure sera accueilli par le maire Jean Hetsch (PS), et ira ensuite discuter avec Daniel Moutet, président de l'association ADPLGF (Association de défense et protection du littoral du golfe de Fos) puis de visiter la zone industrielle portuaire et de rencontrer Philippe Chamarret, le directeur de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions.

Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI, l'essentiel réside bien dans cette avancée permanente. "On peut toujours dire que ce n'est pas assez rapide, mais c'est réel!"

Initiée en janvier dernier, la démarche a permis de lancer trois actions concrètes. Depuis le début du mois, le centre hospitalier de Martigues a ainsi ouvert une "consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales". Au centre de consultations médicales de Port-de-Bouc, elle a pour objectif de dépister les maladies professionnelles, "de réaliser un diagnostic physiopathologique et d'explorer les causalités probables de la maladie".

Autre mesure mise en place, l'intensification du suivi des particules ultra-fines, confiée à AtmoSud. Des particules dont on mesure de mieux en mieux la dangerosité puisque, de taille microscopique, elles pénètrent aisément dans l'organisme. Si l'institut écocitoyen de

Fos-sur-Mer, très actif sur ce sujet, poursuivra les travaux sur ce thème, AtmoSud (l'ex-Airfobep) va intensifier sa surveillance en lien avec l'activité industrielle, non seulement en direction de ces "PUF", mais aussi des Composés organiques volatils, les fameux "COV". Si

deux stations sont déjà équipées (à Port-de-Bouc et Fos), trois autres sont prévues, à Port-Saint-Louis, Rognac et Marignane, pour mener à bien ces nouveaux travaux; ces nouvelles mesures qui seront faites "afin de porter à connaissance du plus grand nombre les obser-

ventions et les actions réalisées".

La troisième action de Réponses annoncée pour le moment relève d'une attente forte: l'information de la population. Alors que le Cypres doit distribuer dans ces prochaines semaines une plaquette recen-

sant les bons comportements à adopter en cas d'accident industriel (se calfeutrer chez soi, ne pas aller chercher les enfants à l'école, etc.), ce même Cypres relance "ZipCom", un numéro de téléphone (06 08 96 33 54) unique qui permet au grand public de se retourner lorsqu'il remarque un dysfonctionnement sur la zone industrialoportuaire. Un dispositif méconnu, qui existe depuis 2016, rappelé actuellement par de grands panneaux d'information érigés aux environs de Fos-sur-Mer. De façon complémentaire, la construction d'un site internet dédié, avec une extension possible vers les smartphones, est envisagée par les industriels regroupés au sein du "GMIF".

Autant de premières mesures qui en annoncent d'autres, "issues d'un dialogue qui reste constructif entre les différentes parties", conclut Gwenaëlle Hourdin. Ce qui n'est pas le moindre des mérites de cette initiative.

Éric GOUBERT

Trois réunions début novembre autour de l'étang

Début juin, environ 600 personnes ont participé à la première phase de "Réponses", via des réunions ou des opérations micro-trottoirs organisées aux abords des sites industriels. "120 attentantes ont été regroupées en six thématiques", indique Gwenaëlle Hourdin. Il s'agit de Surveiller & réglementer - Réduire les émissions de pollution - Améliorer la qualité de vie et la santé - Informer & sensibiliser - Agir & s'impliquer - Faire évoluer le territoire. Une prochaine phase de dialogue avec les citoyens est programmée sur les deux derniers mois de l'année pour finaliser le plan d'actions.

Elles auront lieu le jeudi 7 novembre, de 18h-20h30 à Istres (Espace l'Olivier, Zone d'activités le Tubé), le vendredi 8 novembre, de 18h à 20h30 à Vitrolles (Hôtel Best Western

Marseille-Aéroport) et le samedi 9 novembre, de 9h30-12h à Martigues au cinéma Le Palace. Après un séminaire du panel citoyen, fort de 70 membres, la réunion publique pour la présentation de la version définitive du plan d'actions Ateliers focus sur les actions se tiendra le jeudi 12 décembre à la Villa Khariessa, à Martigues, de 16h30 à 21h.

→ Six collèges participent à cette opération. Pour les associations: ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais. Pour les collectivités: la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer. Pour l'État: la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille. Pour les industriels: le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF). Pour les syndicats: la CGT et FO. À titre d'experts, le Cerege, AtmoSud, le CIAS Pays de Martigues et l'Institut Écocitoyen.